

Payer un acompte en coopérative scolaire

1. Ce qu'il faut demander au prestataire

Avant de verser le moindre centime, vous devez impérativement obtenir deux documents :

- **Le Devis Détaillé** : Il doit être signé avec la mention « Bon pour accord ». Vérifiez que le montant de l'acompte y est explicitement mentionné (souvent entre **20 % et 30 %** du total).
- **La Facture d'Acompte** : C'est une obligation légale. On ne paie pas sur simple présentation du devis. Le prestataire doit vous éditer une facture spécifique intitulée « Facture d'acompte » mentionnant la TVA (si applicable) et le numéro du devis de référence.

2. Ce qu'il faut vérifier (Les "Gardes-Fous")

La rigueur est votre meilleure alliée pour éviter toute déconvenue :

- **La santé de l'entreprise** : Un petit tour sur un site comme *Societe.com* ou *Pappers* avec le numéro SIRET du prestataire permet de vérifier que la société n'est pas en liquidation judiciaire.
- **Les conditions d'annulation** : Vérifiez dans les conditions générales de vente (CGV) si l'acompte est remboursable en cas de force majeure (annulation d'une sortie par l'Inspection, par exemple).

3. La procédure de paiement

Au sein de la coopérative, le processus doit être transparent :

1. **L'accord de la coopérative** : Le projet doit avoir été validé (conseil de coopérative) et les fonds doivent être disponibles.
2. **Le mode de paiement** :
 - **Chèque** : Il doit être libellé au nom de la structure (jamais au nom d'une personne physique).
3. **L'archivage** : Gardez une copie du devis signé et de la facture d'acompte dans le classeur de comptabilité de la coopérative.



Modèle de facture d'acompte pour le prestataire

Objet : Demande de facture d'acompte – [Nom de votre école / Projet]

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre devis n° **[Numéro du devis]** concernant **[Nature de la prestation, ex: la sortie de fin d'année]** et nous vous en remercions.

Le conseil de notre coopérative scolaire a validé ce projet. Afin de procéder au versement de l'acompte prévu de **[Montant de l'acompte ou pourcentage, ex: 30 %]**, je vous prie de bien vouloir nous faire parvenir par retour de mail :

- Une **facture d'acompte** correspondante (document indispensable pour notre comptabilité associative) ;

Dès réception de ces éléments, nous déclencherons le paiement dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre retour, je reste à votre disposition pour toute précision.

Bien cordialement,

[Votre Prénom et Nom] Membre de la coopérative scolaire **[Nom de l'école + identifiant OCCE]**
[Numéro de téléphone / Mail]

Quelques rappels avant l'envoi :

- **La Signature :** Si vous êtes plusieurs mandataires sur le compte de la coopérative, assurez-vous que le montant de l'acompte n'excède pas votre plafond de signature habituel.
- **Validation :** Pensez à joindre ce mail et la facture d'acompte que vous recevrez à votre grand livre de comptes pour la clôture annuelle.
- **Pour tout paiement supérieur à 2000€ :** N'hésitez pas à demander à l'OCCE 93 d'effectuer un virement (en fournissant RIB + Facture avec SIRET et mail de l'entreprise)

